



BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION Honoraires TTC, à charge acquéreur

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES %
De 0 À 75 000 €	10% avec minimum de 5000 € TTC
75 001 € - 150 000 €	8%
150 001 € - 200 000 €	7,5%
200 001 € - 275 000 €	6,5%
275 001 € - 450 000 €	5,5%
Supérieur à 450 001 €	5%

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant. Facturation minimum de 3 % TTC du prix de vente net vendeur.